

LE TEMPS



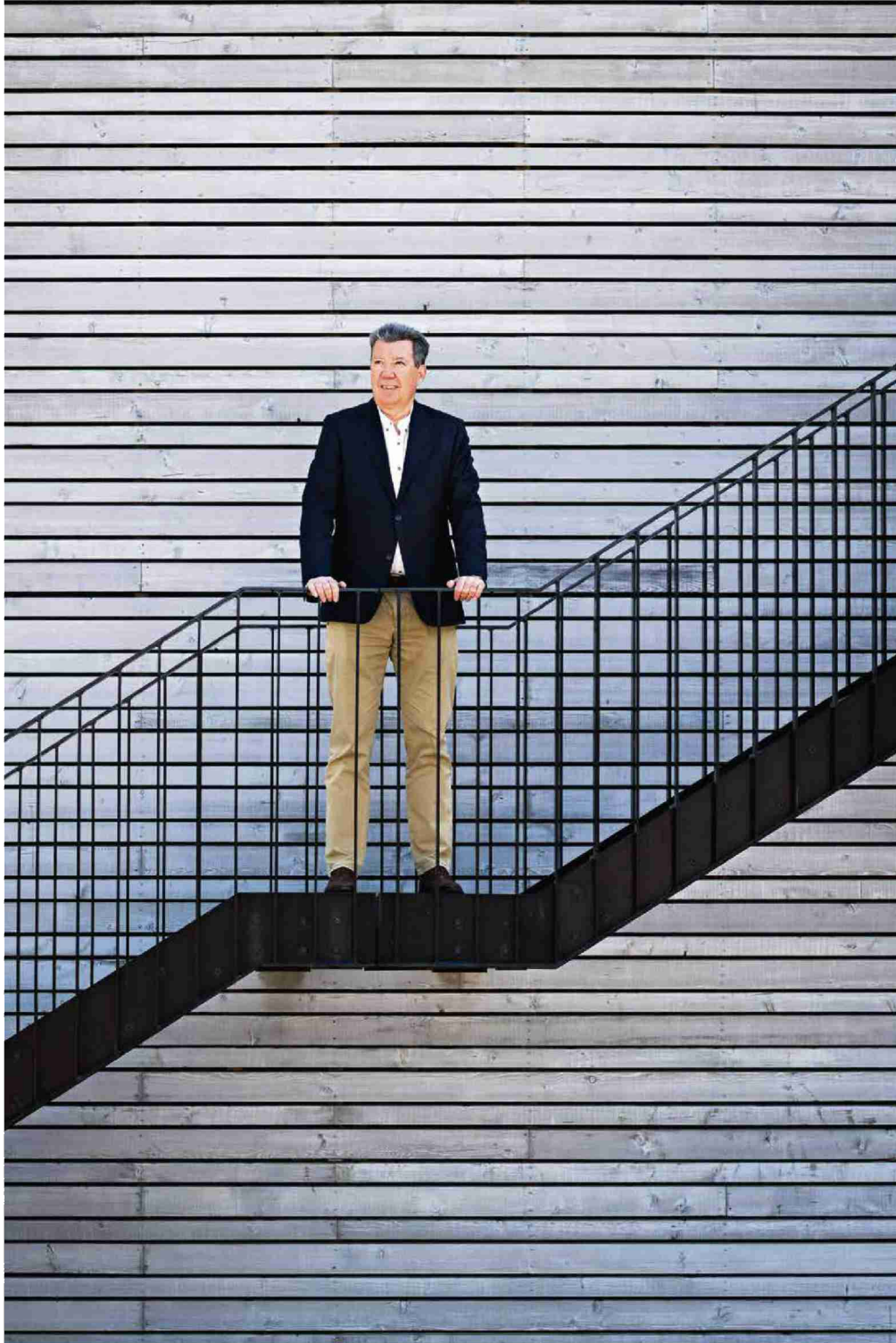
Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 33'508
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 251'089 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 76969657
Ausschnitt Seite: 1/6





«Il faudra se poser la question de notre autonomie sur les biens essentiels»

ANDRÉ DUVILLARD C'était le piège que posait la globalisation. Ces vingt dernières années, la Suisse a sensiblement réduit ses dépenses pour les réserves stratégiques, de sorte qu'elle est devenue trop dépendante de l'étranger à l'heure de lutter contre le coronavirus, estime le délégué au Réseau national de sécurité

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL GUILLAUME

🐦 @mfguillaume

Il est un rouage clé de la politique de sécurité de la Suisse: depuis huit ans, André Duvillard assume la fonction de délégué au Réseau national de sécurité, qui regroupe l'ensemble des instruments dont disposent la Confédération, les cantons et les communes. A ce titre, il s'exprime souvent sur la cybercriminalité, la lutte contre le terrorisme et la nécessité d'un plan national contre la radicalisation. Mais jamais encore on ne l'avait entendu sur l'éventualité d'une pandémie, un scénario qui a pourtant fait l'objet d'un grand exercice en 2014 déjà.

Vous avez dû passer la trêve pascale à votre domicile. La montagne vous a-t-elle manqué? D'habitude, je passe ces jours dans un chalet de vacances à Villars-sur-Ollon et cette période me permet de faire un peu de ski de randonnée dans cette région. Actuellement, je suis en semi-confinement à mon domicile au bord du lac de Neuchâtel. Ce n'est pas plus désagréable, à vrai dire.

Vous êtes en télétravail. Quelles sont les chances et les limites de cette nouvelle manière de fonctionner?

Cette crise nous a montré que nous arrivons à résoudre un certain nombre de questions à distance. Pour ce qui est du Réseau national de sécurité que je dirige, nous remplaçons notre réunion hebdomadaire par une conférence téléphonique. J'ai toujours favorisé le télétravail lorsqu'il est possible. Cela dit, personnellement, le contact humain me manque.

En tant que délégué de ce Réseau national de sécurité, on vous a beaucoup entendu parler de lutte contre le terrorisme. Et voilà que c'est une pandémie qui paralyse la Suisse. Vous êtes surpris?

Aujourd'hui, le terrorisme reste la principale menace. Mais sur le radar des dangers, la pandémie figure en haut de la liste depuis qu'en 2009 la grippe H1N1 a déclenché toute une série de réflexions. Elle est aussi citée comme un des dangers majeurs dans le dernier rapport de politique de sécurité du Conseil fédéral. L'Office fédéral de la protection de la population a élaboré un scénario de référence pour

chacun de ces dangers. Celui concernant la pandémie ressemble étrangement à ce qui se passe aujourd'hui.

Etions-nous suffisamment préparés?

La grande question qui se pose est de savoir si nos structures fédéralistes sont à même de gérer une telle crise nationale. Disons que, jusqu'à présent, tous nos instruments de politique de sécurité ont démontré leur aptitude à faire face à cette situation extraordinaire. En fait, le plan de pandémie fonctionne comme un distributeur de tâches. Toutes les recommandations qu'il contient ont-elles été suivies? Par exemple, les hôpitaux avaient-ils tous une réserve de masques de protection pour 4,5 mois? Ces questions sont encore ouvertes.

Mais, en l'occurrence, le fédéralisme est plutôt un handicap. Non?

On le prétend souvent car il nécessite beaucoup de consultations. Dans le cas présent, la Confédération a pris le lead en deux semaines. Cette décision exceptionnelle a enlevé des compétences aux cantons, mais très peu de gouvernements cantonaux s'en sont offus-



qués. Lorsqu'une crise est nationale, nous avons besoin d'une réponse nationale.

Le 4 mars, le conseiller fédéral Alain Berset et la présidente de la Confédération des directeurs cantonaux de la santé, Heidi Hanselmann, improvisent un point de presse qui commence avec un gros retard. Ce soir-là, n'était-ce pas le chaos le plus total? Je n'y étais pas, je ne peux pas me prononcer à ce sujet. Mais peut-être que cela a été un élément déclencheur fort pour que le Conseil fédéral décrète l'état de «situation extraordinaire»...

Le Tessin criait au secours alors que Zurich prétendait qu'il ne pourrait jamais contrôler l'interdiction des manifestations de plus de 150 personnes! Voisin de l'Italie, le Tessin a été le canton touché en premier, mais quelques jours plus tard le problème est vite devenu national. La Confédération a alors rapidement pris les premières mesures qui s'imposaient, conformément à la loi sur les épidémies mais en étroite collaboration avec les cantons, compétents en matière de santé publique.

Durant plusieurs semaines, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) n'a pas été en mesure de fournir des données précises qui auraient pu rassurer la population. Que s'est-il passé? Ne jetons pas la pierre à l'OFSP! Dans une telle crise nationale, nous devons surmonter l'esprit de clocher cantonaliste et être capables d'opérer des «bascules de force». C'est-à-dire que dans un esprit de solidarité confédérale, il faut pouvoir transférer des patients d'un canton dans un hôpital d'un autre canton si celui-ci a des lits disponibles. Pour ce faire, nous disposons d'une plateforme informatique nationale, le Système d'information et d'intervention (SII), qui a été développé depuis vingt ans par le Service sanitaire coordonné (SSC) et permet un

pilotage national.

Pour avoir la vue d'ensemble sur des données essentielles comme le nombre de lits de soins intensifs équipés d'un respirateur, est-il vrai qu'il a fallu attendre jusqu'au début du mois d'avril? Jusqu'à fin mars, plus précisément. A la décharge des cantons, il faut dire que ce suivi quotidien des ressources exigé par le SSC est une première. Ce dernier a effectué un important travail de persuasion pour obtenir des données de qualité de manière à avoir une véritable vision nationale des lits et équipements disponibles. Si le SII existe depuis le début du siècle, ce n'est qu'en 2019 que les derniers cantons s'y sont raccordés.

Dans un rapport qu'il a rédigé sur l'avenir du Service sanitaire coordonné, le professeur Thomas Zeltner indique qu'il manque 4000 lits en Suisse en cas de pandémie. La CDS a-t-elle sous-estimé ce problème? Vous posez là la question des lits de réserve disponibles en cas de crise majeure. Durant la guerre froide, la Suisse a construit 94 unités d'hôpital protégées (UHP) avec un total de 22000 lits, qu'il faut bien distinguer de l'infrastructure de la protection civile. Tous construits au siècle dernier, ils disposent d'un plateau technique souvent dépassé, de sorte qu'on ne peut plus les utiliser, en particulier dans le contexte d'une pandémie. Seuls de rares cantons, comme Neuchâtel, utilisent ce type d'infrastructure comme appoint, par exemple lors de la Fête des Vendanges pour les personnes fortement alcoolisées.

Oublions donc cette infrastructure d'un autre âge. Comment le système de santé a-t-il réagi? Notre système de santé s'est révélé d'une flexibilité absolument extraordinaire. De manière non planifiée, les cantons et leurs hôpitaux ont adapté leurs structures en un temps record, sous la pression des événements.

Ils ont pratiquement doublé la capacité de lits de soins intensifs et ont été capables de créer plusieurs centaines de lits ordinaires pour accueillir les patients du Covid-19. Cela explique pourquoi le système de santé suisse n'a pas été engorgé et pourquoi nous avons pu éviter ces terribles images de l'engorgement qu'on connaît d'abord la Chine, puis l'Italie, la France et les Etats-Unis.

Le premier mois de la crise a révélé une très grande dépendance de la Suisse par rapport à l'étranger. Aviez-vous alerté les autorités sur

ce risque? Cette dépendance face à l'étranger est reconnue. L'Office de l'approvisionnement économique du pays, qui est responsable de la stratégie des réserves, a régulièrement alerté les autorités au sujet de l'approvisionnement en médicaments qui proviennent en majorité d'Asie. Cette situation s'est évidemment renforcée, à mesure que la pandémie est devenue mondiale et que tout le monde souhaite obtenir les mêmes produits. Pour cette raison, le Conseil fédéral a pris le 3 avril plusieurs mesures pour garantir l'approvisionnement en biens médicaux importants.

Après la fin de la guerre froide, la Suisse est passée d'une politique de stocks à une logique d'achat en flux tendu. Une erreur? Effectivement, nous avons oublié que nous avions besoin de ces réserves stratégiques, un effet typique de la globalisation. De manière générale, dans tous les domaines – énergie, alimentation, médicaments –, les dépenses de la Confédération pour les réserves stratégiques ont chuté de 307 millions en 1995 à 105 millions en 2018. C'est au niveau du continent que nous devons aussi nous poser cette question. Tous les pays européens sont logés à la même enseigne et subissent la loi d'un marché impitoyable où tous les coups sont permis. Au terme



de la pandémie, il faudra se poser la question de l'autonomie qui devrait être la nôtre sur certains biens essentiels.

Il a manqué d'éthanol pour les solutions hydroalcooliques. A-t-on occulté ce problème en supprimant le monopole de la Régie fédérale des alcools? Non! L'Office fédéral de l'approvisionnement économique du pays a pointé le doigt sur ce problème dans son rapport de 2019. Mais on parlait du principe que les quantités d'éthanol acquises par l'industrie privée devraient suffire et on s'est aperçu que celle-ci était aussi dépendante de l'étranger pour le produit fini. Le problème est lié en grande partie à une privatisation dont on n'a pas vu les conséquences ultimes. Côté positif: on a redécouvert le rôle décisif que joue la pharmacie de l'armée en termes d'appui logistique, alors même que son existence était remise en question.

Le système sanitaire des cantons romands fonctionne grâce à 30 000 frontaliers. Que se serait-il passé si la France avait réquisitionné leurs services? Nous savons que la France a une base légale pour réquisitionner ce personnel. Nous nous serions retrouvés dans une situation extrêmement complexe empêchant le bon fonctionnement des hôpitaux romands. Mais il est dans l'intérêt des deux pays de ne pas entraver la libre circulation des personnes. Nous avons aussi collaboré avec la France en accueillant plusieurs dizaines de patients Covid-19 en Suisse romande.

Lorsqu'on élabore des scénarios de crise, oublie-t-on de penser à l'impensable? Oui, et je me réfère là toujours à la théorie de Nassim Taleb dans son essai *Le Cygne noir*. C'est dans cet esprit que nous avons envisagé le scénario du pire lors de l'exercice du Réseau national de sécurité de 2014, soit une pandémie doublée d'un black-out énergétique. Ce

genre d'exercice a l'immense avantage de mettre en évidence des points faibles pour prendre par la suite des mesures correctrices, comme l'adaptation du plan pandémie.

L'armée a pu mobiliser rapidement 5000 hommes et femmes, mais ceux-ci se plaignent d'être trop souvent en mission d'attente. Quel est son véritable rôle? L'armée a eu une excellente capacité de réaction en mobilisant notamment un maximum de compétences sur le plan sanitaire et en planifiant l'engagement de ces troupes jusqu'à fin juin. Le Conseil fédéral a pris cette décision dans le but d'éviter à tout prix que les hôpitaux soient surchargés comme en Italie. Aujourd'hui, certains soldats se plaignent d'être sous-occupés. Personnellement, je préfère souligner le formidable engagement de tous ces miliciens, qu'ils soient actifs dans l'armée, dans la protection civile ou dans le service civil.

Quelle image retenez-vous de la Suisse dans cette douloureuse épreuve du confinement partiel? Le grand sentiment de responsabilité qu'ont les Suisses face à cette crise. Le Conseil fédéral a fait le pari de renoncer au confinement strict de la population en lui laissant une marge de liberté. Et la population n'en a pas abusé, faisant preuve d'une grande autodiscipline. ■

PROFIL

1960 Naissance à Renens (VD).

1987 Licence en droit à l'Université de Neuchâtel, puis délégué au CICR.

1991 Secrétaire des commissions de politique de sécurité du parlement fédéral.

1997 Entrée à la police cantonale neuchâteloise comme adjoint du commandant.

2005 Commandant.

2012 Délégué du Réseau national de sécurité.

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST

Votre livre de chevet en ce moment?

«L'Aigle de sang», le dernier polar de Marc Voltenauer.

La série qui vous inspire?

«Le Bureau des légendes».

Si vous étiez un animal?

Un bouquetin, pour sa majesté et son agilité.

L'endroit où vous vous ressentez?

Anzeindaz, un alpage entre les cantons de Vaud et du Valais.

Votre première réforme si vous étiez un politicien?

Le développement des collaborations intercantionales dans tous les domaines.

Sur votre téléphone portable, l'application que vous consultez le plus?

Celles des sites d'information et d'«Alert Swiss».

Le grand regret de votre vie?

Ne pas avoir été intégré dans la fanfare de l'armée. Je me suis retrouvé dans la police des routes où j'ai fini avec le grade de colonel!



Le Temps
1002 Lausanne
058 269 29 00
<https://www.letemps.ch/>

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 33'508
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Seite: 8
Fläche: 251'089 mm²

Auftrag: 3007101
Themen-Nr.: 999.222

Referenz: 76969657
Ausschnitt Seite: 5/6



Durant l'édition
2010 de la
Patrouille des
glaciers. (ARCHIVES
PERSONNELLES)



En 2010, alors qu'André Duvillard était président du comité directeur de l'École régionale de police. (ARCHIVES PERSONNELLES)

